



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 2 juin 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 33
Excusés : 5
Non excusés : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le DEUX JUIN, à DIX-NEUF HEURES, les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 27 mai 2025 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIX - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - Maires adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - Mme HEUCLIN - M. NOVAIS - M. DUMONT - M. FOUBERT - M. JACQUOT - Mme TCHOULA NJIA - M. LARGIER - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : M. ROUSSEAU - M. BOURDELET - Mme VENTURINI - Mme TOUPANCE - M. RIBOLLA .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. LEBOUCHER.

<u>POUVOIRS :</u>	M. ROUSSEAU	à	M. BACHELEY
	M. BOURDELET	à	Mme ANANTHARAJAH
	Mme VENTURINI	à	Mme PIOT
	Mme TOUPANCE	à	Mme HEUCLIN
	M. RIBOLLA	à	M. TASD'HOMME

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

SEANCE DU 2 JUIN 2025

N°2025_06_02-31

Ref : Direction de l'Aménagement et du Développement Durables

Objet: Acquisition par transfert à titre gratuit de l'avenue des Genêts et des Jonquilles (pour partie) dans le domaine public communal

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la propriété des personnes publiques,

VU le Code de l'urbanisme,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 20 mai 2019 et modifié en date du 27 mars 2023,

VU le règlement de voirie approuvé en date du 27 juin 2016,

VU la délibération du bureau du conseil d'administration n°32-2025 de Habitat 77 en date du 14 avril 2025,

CONSIDERANT que ce projet consiste en la régularisation d'emprise de voirie privée ouverte à la circulation publique,

CONSIDERANT l'accord écrit du propriétaire bailleur en annexe pour la rétrocession à l'euro symbolique des parcelles cadastrales AR 628 et AR 626 dans le domaine public communal,

CONSIDERANT l'intérêt général du projet,

CONSIDERANT l'avis de la commission aménagement / travaux du 22 mai 2025,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

APPROUVE le transfert à titre gratuit des parcelles AR 626 d'une superficie de 31m² avenue des Genêts et AR 628 d'une superficie de 130m² avenue des Jonquilles.

AUTORISE le maire à signer l'acte authentique de transfert à titre gratuit ainsi que l'ensemble des pièces s'y rapportant à établir par un office notarial de son choix.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-217703735-20250613-2025_06_02_31-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/06/2025



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 6 juin 2025


Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault